

Pas de cantine à 1€ pour les petits chalonnais !

Lors du conseil municipal du 13 juillet, la tarification des cantines a été délibérée. L'Etat soutient la mise en place par les collectivités d'une tarification à 1€ le repas pour les élèves. Pour cela, l'Etat verse 3€ de subvention à la collectivité si celle-ci s'engage à appliquer un tarif de 1€ par repas pour les familles.

La majorité a proposé de conventionner avec l'Etat pour bénéficier de cette subvention de 3€ par repas uniquement pour les repas déjà à 1€, permettant à la commune de toucher une subvention de 19000 €. Nous avons lors du conseil municipal proposé d'appliquer ce tarif de 1€ pour tous les tarifs actuellement inférieurs à 4€. Cette proposition a l'avantage de faire bénéficier plus de familles de ce tarif à 1€ sans surcoût pour la commune.

Malheureusement, la majorité a refusé notre proposition avec certains arguments qui laissent perplexes :

- cette décision entraînerait « *une perte pour la ville* » ! Faux ! c'est l'Etat qui prend la différence entre le tarif actuel et le tarif à 1€
- « *le dispositif ne doit concerner que les familles défavorisées* » : Les familles qui paient actuellement 4€ le repas ont un quotient familial correspondant à une famille avec deux enfants dont les deux parents sont au SMIC ! Ces familles doivent bénéficier de la cantine à 1€.
- « *cette décision provoquerait une augmentation de la fréquentation* » : tant mieux ! On ne peut que se satisfaire de permettre à tous les enfants chalonnais de bénéficier de menus adaptés et équilibrés !
- « *L'Etat ne peut pas tout donner aux familles, il faut penser à l'endettement de l'Etat et être responsable* » : la commune bénéficie de subventions de l'Etat tous les ans dans de nombreux domaines. Nous n'avons jamais entendu la majorité dire que c'était un problème pour la dette de l'Etat. Pourquoi cette aide pour la cantine à 1€ serait-elle plus problématique que les autres aides de l'Etat ? Bien sûr que les élus locaux se doivent d'être responsables. Ils doivent également faire des choix politiques. Refuser la cantine à 1€ à de très nombreuses familles chalonnaises en est un.

Lors du conseil du 13 septembre, nous avons questionné la majorité sur la mise en place de cette aide. La réponse est sans appel, il n'y aura pas de cantine à 1€ pour les familles dont le quotient familial est compris entre 451 et 1500.

Cette décision est pour nous inadmissible. Dans un contexte difficile pour les familles à faible revenu, cette aide alimentaire est primordiale et donnerait du pouvoir d'achat. Le droit de manger sain et équilibré n'est pas une option mais bien un droit fondamental pour tout citoyen.

Nous demandons à la majorité de revenir sur sa décision dans l'intérêt des familles chalonnaises.

**Maud AVANNIER, Stella DUPONT, Fernando GONCALVES,
Véronique ONILLON, Marc SCHMITTER, Anne UZUREAU**